CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 3 novembre 2020

Objet : Habilitation du Président à ester en justice

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 3 novembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 27 octobre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI. Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents: Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

<u>Avaient donné procuration</u>: Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Marie CHAVANON à Madame Françoise KERN, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Jacques Alain BENISTI, Madame Julie FOURNIER à Monsieur Philippe LAUNAY,

<u>Etaient absents et excusés</u>: Madame, Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Lamya KIROUANI, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL (en visioconférence) directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Habilitation du Président à ester en justice

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment les articles 27 et 28,

Considérant qu'il convient, après le renouvellement du Conseil d'administration du CIG d'habiliter le Président à ester en justice ou de défendre les intérêts du CIG dans toutes les actions intentées contre lui,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser le président à ester en justice ou à défendre les intérêts du CIG dans toutes les actions intentées contre lui.

Président,

Jacques Alain BENISTI Maire de Villiers-sur-Marne